



BULLETIN D'INFORMATION DU 12 AU 18.02.2018

« INFORMER ET PREVENIR CONTRE LES ACTES DE PIRATERIES ET BRIGANDAGES EN MER »

ACTES DE PIRATERIE ET BRIGANDAGE EN MER



📍 : Attaque 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte ⭐ : Abordage /Tentative d'Abordage ⚡ : Vol/Tentative de vol 🚫 : Déversement Illicite et Pollution
🟡 : Zone de vigilance 🟠 : Zone à risque

1	Abordage-Tentative d'abordage	00 incident signalé
2	Attaques	01 incident signalé
3	Détournements	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	00 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	01 incident signalé

LES PRINCIPAUX PORTS DE L'ESPACE CEEAC

ANGOLA	-Luanda : eau profonde (9,5m) -Lobito : eau profonde (17m) -Namibe : eau profonde (10m) -Soyo : 300m de quai -Porto Amboim : eau profonde (10m) -Cabinda : eau profonde (10m)
CAMEROUN	-Douala : eau profonde (6,5m) -Kribi : nouveau port en eau profonde -Limbe :
CONGO	-Pointe-Noire : eau profonde (11,5m)
GABON	-Owando : eau profonde (10m) -Port Gentil : eau profonde (11m) -Port de Libreville :
GUINEE EQUATORIALE	-Malabo : eau profonde (14,5m) -Bata : zone franche -Luba : port franc sur l'île Bioko
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	-Matadi : accès réglementé,
SAOTOME ET PRINCIPE	-Sao Tomé : Faible profondeur

EVENEMENTS HEBDOMADAIRES

1/ABORDAGE-TENTATIVE D'ABORDAGE

Le 17.02.2018 à 22h15Z à Cotonou(BENIN) à la position 06° 17.9N – 002° 30.3E. L'équipage d'un tanker au mouillage a signalé la présence des individus non identifiés à bord. L'alerte a été lancée, le centre des opérations maritimes du Benin a envoyé trois patrouilleurs mais aucune personne on autorisée n'a été trouvée à bord.

2/ ATTAQUE

Le 15.02.2018 à 19h50Z à 40NM de Bonny(NIGERIA) à la position 03 ° 40N-007 ° 06E, un navire marchand a été attaqué par deux bateaux rapides avec quatre hommes chacun. Les pirates ont ouvert le feu sur le navire. Des manœuvres d'évasion ont été prises et un navire d'escorte a ouvert le feu sur les pirates, qui ont finalement abandonné l'attaque. L'équipage et le navire sont en sécurité.

AUTRES INFORMATIONS :

Du 19 au 24.02.2018 se tiendra dans l'espace CEEAC un exercice « AFRICAN NEMO 18.1 » organisé par la France avec les partenaires Africains signataires du code de conduite de Yaoundé (2013) et de la charte de Lomé (2016) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale(CEEAC). Cet exercice permet de renforcer les capacités communes d'action en mer des pays côtiers dans l'ensemble du spectre de la sécurité maritime.

RECOMMANDATIONS:

- Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque. Les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.

AVIS IMPORTANT

- Toute la frontière Nord de l'espace maritime de la CEEAC reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone E restent propices aux actes de pirateries et banditismes
- Les zones de mouillages en zone E demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels collectant des informations aux Navires. Adresses des emails suspects :
«port@health-station.org /coastguard.gog@gmail.com »

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

- CRESMAC : sg.cresmac.ceeac@gmail.com, (+242) 222941496/ 05 5305980
- CMC zone D : cmczoned.ceeac@yahoo.fr, (+237) 233 424 001/ 233 425 948
- COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46
- COM Libreville : libreville@gmail.com, (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46
- COM Malabo : malabocom46@gmail.com, +240 22240763
- Pointe-Noire: pointenoirecommarine@gmail.com, (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88
- COM Côte d'Ivoire : moc.abidjan.ci@gmail.com, +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61
- COM Douala : comarinedouala@yahoo.fr, +237 77 11 29 99/99 56 65 52
- COM ANGOLA : angolamoc@gmail.com